



MLP

## DECISION N° 212

« Commande Publique » Autres contrats

### CONTRAT ORCHESTRE DE VARIETES « STANLOR » ANIMATION 14 JUILLET 2023

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020 par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le souhait de la municipalité d'animer la soirée du 14 juillet 2023,

Vu la proposition de l'Orchestre « STANLOR » en date du 16 mai 2023,

Le Maire,

### DECIDE

- De signer avec l'Orchestre de variétés STANLOR, représenté par Madame Joëlle GEHIN en sa qualité de mandataire des Musiciens, 17 rue de Verdun à Essey-les-Nancy, un contrat ayant pour but l'animation des festivités du 14 juillet 2023 de 20h30 à minuit.
- Le montant de la prestation s'élève à 1981.00 €

Les dépenses correspondantes sont prévues à l'article 6232 du budget de l'exercice 2023.

Pompey, le 26 mai 2023

Le Maire,



  
Laurent TROGR LIC

Publié par voie électronique le 26.05.23  
Transmis à la Préfecture le 26.05.23